

## *Vie de Louis XVII*

H. Prévault. Présenté par Alain Sanders

---

Présent, n° 7842 du vendredi 26 avril 2013

### H. Prévault : “Vie de Louis XVII”

Comme nous venions de rééditer, en 2011, la *Vie de Louis XVI*, publiée en 1821 par Antoine Jean Cassé Saint-Prosper (1790-1841), journaliste, écrivain, polémiste, je dis à Dominique Paoli, historienne passionnée – et passionnante – pour qui j’ai beaucoup d’amitié :

– Après avoir rendu justice à Marie-Antoinette (1) et à Louis XVI (2), j’aurais aimé rééditer la *Vie de Louis XVII* d’un certain Prévault, parue en 1827. J’ai eu – et lu – cet ouvrage naguère, mais impossible de remettre la main dessus... Et toutes mes recherches pour le retrouver *via* internet sont restées vaines, hélas...

– Mais je l’ai, ce livre ! Je vais vous le passer bien sûr et vous en ferez bon usage !

Quelques jours plus tard, Dominique Paoli me remettait ce petit livre que je reconnus – au sens de connaître à nouveau – aussitôt. Son titre complet d’abord : *Vie de Louis XVII, suivie de notices intéressantes sur les augustes victimes du Temple*. Par H. Prévault. Lille. L. Lefort, Imprimeur-Libraire, rue Esquermoise, 55. 1845 (car il s’agit là de la « sixième édition »).

Avec, en frontispice, une gravure représentant l’enfant martyr dans sa cellule du Temple et ces vers :

« D’un châtiment sans fin, languissante victime,  
« De ma tige arraché comme un tendre arbrisseau,  
« J’étais proscrit bien jeune, et j’ignorais quel crime,  
« J’avais commis dans mon berceau. »

Un mot de l’auteur de ce livre, peut-être, pour dire qui fut ce « H. Prévault » oublié aujourd’hui ? Il s’appelait en fait Elie Benjamin Joseph Brun-Lavainne, né en 1791 et mort en 1875. Historien de son état, il était archiviste de la ville de Lille, membre correspondant de la Société d’agriculture, des sciences et des arts du département du Nord, de la Société des antiquaires de la Morinie, de la Société des sciences et des arts de Valenciennes.

En 1843, il fonde la *Revue du Nord*, sous-titrée : « Archives de l’ancienne Flandre ». Il fit partie des premiers membres de la Commission historique du Nord installée, en 1837, par François Guizot. Et il publia de nombreux ouvrages sous le pseudonyme de « H. Prévault », ce qui ne facilite pas la mise en ordre de sa bibliographie complète.

Pourquoi avoir souhaité rééditer sa *Vie de Louis XVII*, malheureux enfant à qui des dizaines et des dizaines d’ouvrages – dont quelques-uns extravagants – ont été consacrés ? Pour la même raison qui nous avait poussés à rééditer la *Vie de Louis XVI* de son contemporain, A.J.C. Cassé Saint-Prosper, né en 1790 (Prévault Brun-Lavainne est né en 1791).

D'abord parce que cette *Vie de Louis XVII* est devenue introuvable. Ensuite parce qu'il s'agit, là encore, d'un témoin de première main qui a pu se nourrir des souvenirs et des récits de ses proches et de ses relations contemporains des faits.

En avant-propos de son ouvrage, H. Prévault écrit : « Quel était son crime ? Il était fils de roi : c'en fut assez pour le priver de sa liberté. Il devint roi lui-même : ce motif parut suffisant, à ceux qui n'osaient l'assassiner publiquement, pour le faire périr en secret dans les angoisses d'une longue et douloureuse agonie. »

C'est un livre, dit encore Prévault, « pour de jeunes chrétiens ». Pour verser une larme à la mémoire de l'infortuné Louis XVII, certes, mais surtout pour susciter « une horreur profonde pour ceux qui corrompirent, par leurs fausses maximes, un peuple bon et généreux, au point de le faire demeurer tranquille spectateur d'un si horrible attentat ».

Il est une partie du livre, celle qui relate les derniers jours du petit roi, qui mérite qu'on s'y arrête. Même si Prévault ne dispose pas du « matériel » psychanalytique dont on usera – et abusera – plus tard, il traduit bien le **traumatisme** de cet enfant arraché à son père, puis à sa mère, à sa sœur, à sa tante, et réduit à l'état d'orphelin par la guillotine des chantres des droits de l'Homme.

En février 1795, la santé de Louis XVII ne cessant de se détériorer, le comité de sûreté générale nomme une commission, composée de MM. Harmand, Reverchon et Matthieu, pour aller examiner le prisonnier. Parmi les symptômes de sa maladie, ce **silence** que rien ne peut rompre. Un mutisme qui a commencé le jour où Hébert et Simon l'ont forcé à signer l'horrible déposition que l'on sait contre sa mère et sa tante. Depuis ce moment, « **il n'avait pas proféré une seule parole** »...

Ce mutisme total est confirmé dans le rapport de Harmand. Malgré tous les efforts déployés par ce dernier qui propose à Louis « des objets de distraction et de délassement », l'enfant refuse de parler : « Il me regardait fixement sans changer de position, et il m'écoutait avec l'apparence de la plus grande attention ; mais pas un mot de réponse. »

Harmand reviendra à la charge, proposant un chien, des oiseaux, des jouets, des bonbons, des gâteaux, etc. En vain : « Il me regarda avec une fixité étonnante, qui exprimait la plus grande indifférence (...). Pas un mot, et toujours la même fixité. J'étais au désespoir, et mes collègues aussi ; ce regard surtout avait un tel caractère de résignation et d'indifférence, qu'il semblait nous dire : *Que m'importe ! achevez votre victime !* »

La déposition forcée et ignominieuse contre Marie-Antoinette fut arrachée à Louis le 5 octobre 1795. A partir de là, l'enfant gardera un silence absolu pendant de longs mois.

Après la chute de Robespierre, la Convention envoie auprès du prisonnier le chirurgien Desault et son adjoint, Chaffart : « Tous deux moururent presque subitement après avoir constaté l'état de l'illustre malade. » Et sans laisser – apparemment – de notes ou de mémoires sur les visites qu'ils lui rendirent...

Ils furent remplacés par le docteur Pelletan et le citoyen Dumangin. Pelletan réussira à briser le silence de Louis qui ne s'exprimait cependant « qu'avec beaucoup de difficulté et presque toujours par monosyllabe ».

Le 10 juin le corps de Louis XVII est discrètement porté au cimetière de la paroisse Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine, où il fut inhumé. Pelletan va recueillir son cœur et le déposer dans un vase de cristal orné des chiffres de Louis-Charles et des armes de France.

Le reste appartient à l'Histoire. Et, surtout, aux heures les plus sombres de *notre* Histoire...

Alain Sanders

---

(1) *La Désinformation autour de Marie-Antoinette*, éditions de l'Atelier Fol'Fer, 2006.

(2) *Vie de Louis XVI*, éditions de l'Atelier Fol'Fer, 2011.

---

*Diffusion de la Pensée Française, Chiré*, n° 6, 1<sup>er</sup> semestre 2013

### **Nouveautés** ***Vie de Louis XVII***

Suivie de notices intéressantes sur les augustes victimes du Temple. La première édition de ce texte date des années 1830 et était devenu introuvable. C'est un document de première main !

---

*Lectures Françaises*, n° 674, juin 2013

### **La vie des livres**

Avec sainte Jeanne d'Arc et Napoléon, le petit Louis XVII est probablement le personnage historique français qui a inspiré la publication du plus grand nombre de livres et de biographies. Certains sont très connus en raison de la notoriété de leurs auteurs, tandis que d'autres le sont beaucoup moins, pour diverses motifs qu'il serait trop long d'exposer ici. Parmi ces derniers, figure celui signé **H. Prévault, Vie de Louis XVII**, qui comporte le sous-titre suivant : *Suivie de notices sur les augustes victimes du Temple*. L'ouvrage, écrit au XIX<sup>e</sup> siècle est paru (pour sa 6<sup>e</sup> édition) à Lille, en 1845. Son auteur, qui se nommait en réalité Elie Benjamin Joseph Brun-Lavainne, était archiviste de la ville de Lille.

A l'initiative d'Alain Sanders, l'ouvrage vient d'être réédité, d'une part parce qu'il était devenu introuvable, mais surtout, dit A. Sanders, « parce qu'il s'agit, là encore, d'un témoin de première main qui a pu se nourrir des souvenirs et des récits de ses proches et de ses relations contemporains des faits ». L'auteur, lui-même, dans son avant-propos, le destine à de « jeunes chrétiens (pour susciter) une horreur profonde pour ceux qui corrompirent, par leurs fausses maximes, un peuple bon et généreux, au point de le faire demeurer tranquille spectateur d'un si horrible attentat ».

Jérôme Seguin

---

*La Lorraine royaliste*, n° 300, mai 2013

### **Presse et librairie**

Merci à Alain Sanders pour l'envoi d'un petit livre, *Vie de Louis XVII suivie de notices intéressantes sur les augustes victimes du Temple* d'Henri Prévault et préfacé et présenté par Alain Sanders. L'auteur aujourd'hui oublié, né en 1791, mort en 1875, de son vrai nom Elie Benjamin Joseph Brun-Lavainne ; historien de son état, archiviste de la ville de Lille, membre de nombreuses sociétés (Arts, Sciences, Histoire...). En 1843, il fonde la Revue du Nord, sous-titrée : « Archives de l'ancienne Flandre ». Il publia de nombreux ouvrages sous son pseudonyme Prévault, dont ce petit ouvrage *Vie de Louis XVII*

aujourd'hui introuvable. Une des raisons pour laquelle Alain Sanders en possession de l'original décida de le faire rééditer. Les ouvrages sur la vie du malheureux enfant se comptent par plusieurs dizaines, alors pourquoi celui-là ? Alain Sanders l'explique « il s'agit, là encore, d'un témoin de première main qui a pu se nourrir des souvenirs et des récits de ses proches et de ses relations contemporaines des faits ». L'auteur ne polémique pas « il ne fait que raconter un processus tragique. Inutile d'en remettre dans l'horreur, les faits parlent d'eux-mêmes ». C'est un livre court au style presque moderne dont l'auteur lui-même écrit « c'est un livre pour de jeunes chrétiens » à la mémoire de l'infortuné Louis XVII. C'est un livre écrit encore Prévault pour susciter « une horreur profonde pour ceux qui corrompirent avec leurs fausses maximes, un peuple bon et généreux au point de le faire demeurer tranquille spectateur d'un si horrible attentat ».

Des ouvrages sur le sort cruel de l'auguste famille royale, j'en ai lu plusieurs. Merci à Alain Sanders, il m'a permis une relecture des faits tragiques des heures les plus sombres de notre histoire.

Aujourd'hui nous vivons encore en république, régime qui s'est construit dans le sang français et nous devons accepter « ses lois » ? Certaines lois ? C'est là tout le drame de l'Antigone de Sophocle qui obéit aux lois divines, qu'elle considère comme supérieures aux lois humaines.

D'Alain Sanders quelques titres parmi ses nombreux ouvrages : *Jeanne de France*. *Duguesclin, soldat de France*, *Armand de La Rouërie*, l'« autre héros » des Deux Nations.

(...)

Lucienne Goepfert

---